

# La gestion privée internationale à votre portée

Publi-reportage : Florent HOUSSAIS, Directeur d'EQUANCE

PANAMERICA, répond à nos questions



**Equance est présent depuis des années en Amérique du Nord mais qui êtes-vous ?**

Florent HOUSSAIS (FH): Le Groupe EQUANCE est devenu au fil des années le leader du Conseil en Gestion Privée des non résidents français. Cela s'entend aussi bien des expatriés traditionnels que des Français qui ont décidé de faire leur vie dans un pays étranger.

**Equance reconnue par ses pairs : Equance 1ère au classement des Conseils en gestion patrimoine 2006 et 2ème en 2007 - Source : L'Argus de l'Assurance.**

**Quels sont vos particularismes ?**

**FH:** Nous avons bâti notre savoir faire autour de deux postulats:  
- Une relation de proximité par la présence de consultants diplômés en gestion de patrimoine dans tous les pays ou toutes les villes où il y a une population française  
- Une connaissance exceptionnelle de l'environnement juridique et fiscal de cette population.

**En quoi votre positionnement est-il adapté ?**

**FH:** Outre les questions liées aux solutions patrimoniales (Prévoyance santé, Retraite, Investissement, Immobilier), notre véritable valeur ajoutée réside dans notre capacité à proposer à nos interlocuteurs une approche globale de leur situation en toute objectivité.

**Qu'entendez-vous par là ?**

**FH:** Au-delà des questions de « produits » d'investissement », nous apportons une réflexion sur les outils de détention du patrimoine, Société Civile ou pas, le régime matrimonial est-il adapté, la protection du conjoint et la transmission aux enfants est-elle assurée, quid de mon Impôt sur La Fortune (ISF) et de mon impôt sur le Revenu quelle fiscalité applicable à mes pensions américaines si je rentre vivre en France et bien d'autres questions encore...

**C'est une matière fort complexe en effet mais est-elle facilement accessible ?**

**FH:** Bien sûr ! Nos clients font appel à nous dès lors qu'ils ont compris qu'un retour éventuel en Europe se prépare longtemps à l'avance et que si le retour n'est pas envisagé et qu'il y a une question de bilatéralité (France/USA), la lecture de la Convention Fiscale souvent révisée entre ces 2 pays nécessite une expertise dont seuls quelques établissements (forts peu nombreux) disposent. En ce qui nous concerne, notre service juridique et fiscal traite de ces questions depuis des années et notre expérience est très spécifique sur cette communauté des non résidents.

**Pouvez-vous nous expliciter cela ?**

**FH:** Nous avons acquis une grande compétence dans les « reconstitutions de carrière » des expatriés qui ont cotisé à différents régimes de retraite qu'il faudra un jour faire coexister dans un ensemble homogène et le plus «doux» possible fiscalement.

D'autre part certaines règles de Droit International Privé affectent le régime matrimonial des conjoints qui ne savent parfois même pas à quel régime ils sont soumis et donc quelles seront les dispositions applicables en cas de décès de l'un des époux. Nous pouvons aboutir à un résultat contraire aux objectifs souhaités par les époux. Nous retrouvons souvent ce cas de figure lorsque les conjoints se sont mariés sans contrat de mariage.

**Ces questions sont effectivement essentielles mais comment savoir si elles concernent les Français installés en Amérique?**

**FH:** Elles concernent toute personne se souciant de son avenir, mais sont très sensibles pour les Français aux Etats-Unis au regard de la convention bilatérale. Le meilleur moyen d'anticiper d'éventuels soucis (en vue d'un retour en France ou non) est donc de faire établir un Bilan Patrimonial par un véritable spécialiste. C'est peu coûteux eu égard à ce que cela apporte en terme de lisibilité et de projection dans l'avenir. Nous procédons par l'établissement d'un devis accompagné d'une Lettre de Mission.

**Quel en est le Coût ?**

**FH:** Entre 1500 et 4000 USD suivant la complexité des dossiers liée aux nombres de pays traversés, les recompositions familiales et les objectifs recherchés. Il est à noter que les divers avenants à la Convention Franco-Américaine donnent une vision assez exacte des questions de fiscalité sur les Revenus et l'ISF mais également sur les Successions et Donations. La question des titulaires de Carte Verte qui rentrent vivre en France à la retraite fait également l'objet d'un traitement particulier.

**Pensez-vous qu'il soit possible de gérer ces questions par soi-même ?**

**FH:** Je suis catégorique : NON ! Cela reviendrait à avoir une compétence de notaire, de fiscaliste, de spécialiste du droit international public et privé.... Soyons sérieux : Chacun son métier ! Lorsque j'achète un billet d'avion, je ne vais pas pour autant prendre la place du pilote !

Florent HOUSSAIS, nous vous remercions de ces éclaircissements que les lecteurs sauront apprécier mais si vous deviez conclure que leur diriez-vous?

**FH:** Je dirais que la réponse à leurs différentes interrogations est plus accessible qu'ils ne le croient ! Un Consultant Equance se trouve forcément à proximité de chez eux et est prêt à répondre à leurs attentes car notre compétence allie l'expertise, la mobilité et la disponibilité ! C'est ainsi que le Groupe EQUANCE est devenu le partenaire privilégié de milliers de Français répartis sur la surface de la Terre.

Comme disait MONTERLAND : « Il n'y a pas de citadelles imprenables, il n'y a que des citadelles mal attaquées » !

**EQUANCE**  
INGÉNIERIE PATRIMONIALE

Siège social : Le Phénix – Bât.9 – 1350 Avenue Albert Einstein – CS 49521 – F 34 961 MONTPELLIER Cedex 2 - FRANCE

email panamerica@groupe-equance.com - Tél. 33 (0) 4 67 71 05 42 - Fax 33 (0) 4 67 65 85 37

[www.equance.com](http://www.equance.com)

